



Article 29 : Loi Energie – Climat

Informations à jour au 29/09/2023

Ce rapport répond aux exigences de l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 et de son décret d'application n°2021-996 publié le 27 mai 2021.

SOMMAIRE

1. Démarche Générale ESG d'Otea Capital

- 1.1. **Résumé de la démarche**
- 1.2. **Contenu, fréquence et moyens mis en œuvre pour informer les souscripteurs sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement d'Otea Capital**
- 1.3. **Adhésion d'Otea Capital ou de ses produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci**

2. Liste des financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

STRUCTURE DES INFORMATIONS DE DURABILITÉ DU RAPPORT ANNUEL CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS PRÉVUES AU V DE L'ARTICLE D.533-16-1 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER POUR LES ORGANISMES AYANT MOINS DE 500 MILLIONS D'EUROS DE TOTAL DE BILAN OU D'ENCOURS

1. Démarche générale ESG d'Otea Capital

Ayant moins de 500 millions d'euros d'encours, Otea Capital présente ci-dessous sa démarche générale de prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le cadre de l'article 29 de la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat et de son décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021, modifiant respectivement les articles L. 533-22-1 et D. 533-16-1 du Code monétaire et financier.

Otea Capital a établi le présent rapport conformément aux dispositions de l'article 29 de la LEC. Ce rapport est publié annuellement sur le site internet de la Société de gestion. Il est adressé à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

1.1. Résumé de la démarche

Afin de concilier la recherche de performance et le développement des pratiques responsables, des critères ESG sont intégrés et pris en compte dans le processus de gestion de nos fonds SFDR 8. Nous utilisons l'outil de notation MORNINGSTAR SUSTAINALYTICS.

Notre approche repose sur l'application de filtres d'exclusion et de l'intégration de critères ESG selon une approche « best effort » et selon un modèle propriétaire.

L'univers de notation est commun à tous les fonds. Il rassemble toutes les valeurs françaises de plus de 25 millions d'euros de capitalisation boursière et toutes les valeurs européennes de plus de 500 millions d'euros de capitalisation ainsi qu'une sélection de très grandes capitalisations américaines.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de la documentation relative à notre démarche d'investisseur responsable sur notre site internet sur le lien suivant : <https://otea-capital.fr/politique-esg/>

1.2. Contenu, fréquence et moyens mis en œuvre pour informer les souscripteurs sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement d'Otea Capital

Dans le prolongement de sa démarche ESG et afin de maintenir une relation de confiance et de transparence vis-à-vis des investisseurs, Otea Capital met à disposition de ces derniers, la documentation extra financière de la société.

L'ensemble des moyens de communication à disposition de la société sont ainsi mobilisés.

Site internet

L'ensemble de la politique d'investissement ESG d'Otea Capital est disponible sur le site internet, avec l'accès aux documents suivants dans les informations réglementaires :

<https://otea-capital.fr/politique-esg/>

<https://otea-capital.fr/informations-reglementaires/>

Documents réglementaires (DIC PRIIPS et Prospectus), mis à jour régulièrement (au minimum une fois par an) ;

Détails et Méthodologie d'intégration ESG dans les portefeuilles, mis à jour en fonction de l'évolution de celle-ci.

Pour les fonds article 8, la société met à jour et diffuse sur son site internet annuellement les informations précontractuelles sur les caractéristiques environnementales et ou sociales.

Moyens utilisés

Otea Capital utilise la notation MORNINGSTAR SUSTAINALYTICS et s'est constitué sa propre base de données en récoltant les données relatives aux critères ESG retenus pour notre notation interne.

Sandrine Cauvin est responsable de l'ESG mais toute l'équipe de gestion d'Otea Capital est en charge collectivement des analyses relatives à l'ESG.

1.3. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

Depuis sa création, Otea Capital est adhérente de l'AFG et est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies depuis octobre 2021. Les six Principes pour l'Investissement Responsable sont un ensemble de principes d'investissements volontaires qui proposent un éventail d'actions possibles afin d'incorporer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les pratiques d'investissement. Ces Principes ont été développés par des investisseurs sous la conduite des Nations Unies (ONU).

2. Liste des financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

Liste des produits financiers et part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le montant total des encours gérés par l'entité

Fonds	Classification SFDR	Encours au 29/09/2023
Agilis	8	49,4 M€
Agora Actions Europe	8	28,7 M€
Sillage	8	2,9 M€
Zen Capital	8	7,9 M€
Galileo Midcap	6	5,9 M€
Septem	6	12 M€

A la date du 29/09/2023, les encours des fonds sous article 8 représentent 83% des encours des fonds ouverts et 18% des encours totaux gérés par la société.

Otea Capital publie sur son site internet, www.otea-capital.fr, la liste des fonds ouverts au public et met à disposition gratuitement des investisseurs, la documentation annuelle et périodique de ces fonds